

**LUHINDA SHYALO MUNONGO** (*Antoine*), Cinquième chef mwami de la lignée Yeke (Vers 1905 - 8.8.1976).

Munongo Antoine est né vers 1905 en pays luba où résidait alors son père. Il grandit à Elisabethville (Lubumbashi) chez son oncle Joseph Kasembe.

Mgr Sak, préfet apostolique de la mission salésienne, s'attacha spécialement à lui et l'orienta dans des études secondaires qu'il termina en classe de philosophie, au collège salésien de Lierneux, en Belgique.

Il passa ensuite un certain temps au grand séminaire des RR.PP. Scheutistes de Kabwe (Kasai).

Retourné à la vie civile, il enseigna à l'Institut St. Boniface d'Elisabethville, puis, vers 1938, devint interprète du Parquet. Il exerça ces fonctions pendant 18 ans avec un remarquable talent et une probité qu'ont loués tous ses chefs successifs, comme tous ceux qui ont eu à recourir à ses services.

Jeune homme très avenant, au crâne yeke caractéristique, souriant, plein d'humour et d'une élégante courtoisie, Antoine Munongo occupait, dans la société elisabethvilloise, une place de choix sur le plan familial, matériel, intellectuel et moral. Il ne manifestait cependant pas un intérêt très appuyé aux sujets d'actualité abordés dans les cercles d'études qu'il fréquentait assidûment. Sa meilleure attention, il la consacrait à l'histoire et aux us et coutumes, juridiques tout spécialement, de son peuple.

A cela, il avait été sensibilisé par la lecture d'une publication rhodésienne intitulée *Fya Bukaya*, Choses du pays, qui narrait l'épopée des Bemba Ushi et Lunda d'outre-Luapula et les relations qu'ils avaient eues avec Msiri, le premier mwami (roi) yeke. Cette relation reportait Antoine Munongo aux récits de son oncle Mukanda Bantu et les corroborait pour l'essentiel.

Sensibilisé aussi par la lecture d'un petit ouvrage consacré aux Bayeke et publié par la Société d'études juridiques d'Elisabethville sous notre signature.

Pousser plus avant l'étude de l'histoire de son peuple, enrichir les connaissances relatives à ses comportements traditionnels, découvrir par quels cheminements une culture africaine trouverait à s'articuler aux valeurs occidentales sans se déraciner, sans se désauthentifier, tout cela devait donner à la vie d'Antoine Munongo un objectif et un sens.

Les études historiques, il les compléta en traduisant des souvenirs de son oncle, Mwami Mwenda Kitanika, en recueillant, commentant et présentant avec annotations musicales les chants historiques des Yeke, en faisant un pèlerinage aux sources dans ce lointain Unyamwezi d'où ses ancêtres étaient partis. Et finalement, il coordonna l'ensemble des connaissances relatives aux Yeke dans un gros volume publié par le Cepsi (Centre d'études des problèmes sociaux indigènes d'Elisabethville) sous le titre « Pages d'histoire yeke ».

Pendant ce temps régnait à Bunkeya le 4<sup>e</sup> mwami de la lignée, Mwenda Musanfyia Munongo, le père d'Antoine.

Lorsqu'il s'éteignit vers le milieu de 1956, Antoine Munongo fut pressenti pour devenir chef en raison de sa connaissance des affaires publiques et religieuses, de l'aisance aussi de ses relations avec tout le monde.

Il hésita longtemps, devant abandonner une belle situation pour les maigres revenus d'un chef coutumier. Et surtout, parce qu'il ne pouvait envisager de succéder et de régner qu'en conformité avec les principes de sa foi catholique. Il finit par accepter à ces conditions. Après de longues délibérations, le conseil des notables, préalablement et dûment instruit de ce que cela devait signifier, donna son assentiment. Vers la fin de 1956, Antoine Munongo devint le cinquième mwami de la lignée yeke. Il prit pour surnom de règne celui de gardien des terres ancestrales, de Luhinda Shyalo.

Il voulut et réussit avec ténacité et sans heurts

modifier d'anciens comportements successoraux et rester monogame dans un système socio-économique qui imposait aux chefs d'être polygames afin de pouvoir faire face à leurs lourdes charges de représentation.

Ces prémices laissaient présager un règne plein de promesses à la fois sur le plan administratif et, surtout, sur celui des ajustements graduels, mais non dénaturants, des valeurs africaines aux valeurs européennes.

Le règne commençait alors que se produisaient des changements qui, en quelques années, devaient aboutir à l'indépendance du Congo. Ces changements résultèrent de la parution d'un nouveau décret sur les circonscriptions indigènes et d'un autre qui, en 1959, organisa les territoires et leurs conseils. Les textes en question exprimaient une orientation démocratisante de la politique coloniale belge et l'inévitable occultation du principe de légitimité aristo-monarchique reçu dans les sociétés traditionnelles. En compagnie de son ami le Mwata Yamvo Mbako Ditende, le Mwami yeke adressa de poignants appels aux autorités métropolitaines, le Roi y compris, afin que fussent respectés les engagements réciproques qui avaient lié, au temps de l'E.I.C., le nouvel Etat et les chefs coutumiers qui se plaçaient sous son autorité. D'émouvants appels aussi afin qu'on voulût bien s'intéresser davantage au développement du milieu rural. Vains appels alors que se préparait la Table Ronde qui allait, par une approximative transposition du principe de légitimité démocratique admis en Belgique, perturber les esprits congolais et conduire le nouvel Etat indépendant au chaos.

Le Mwami yeke, représentant des milieux ruraux, joua dans les discussions un rôle sans plus d'éclat que celui de la délégation dont il faisait partie, si abusivement minorisée par rapport aux délégations de la multitude des partis politiques représentant essentiellement les milieux urbanisés.

Mais il dit et redit la profonde déception que lui causait le monde européen et africain qui s'agitait autour de la Table Ronde, l'amertume qu'il ressentait envers ceux qui lui paraissaient se parjurer en ignorant les vieux traités qui avaient garanti l'autorité des chefs traditionnels.

Il fut plus encore angoissé par les prétentions outrancières de certains politiciens congolais de fraîche date, qui ne promettaient rien moins qu'une progressive, mais rapide et complète destruction de tout l'appareil coutumier, présenté comme ayant été à la solde du « colonialisme ».

Le chaos si vivement appréhendé à travers les menaces qui étaient adressées aux autorités coutumières, le Mwami put en voir les premières manifestations dès son retour au Katanga. Conakat et Balubakat, deux partis politiques à fondements ethniques différents, y étaient devenus d'irréconciliables adversaires et donnaient, lieu, pour s'imposer, à désordres et violences.

Godefroid Munongo, le frère du Mwami, était membre très actif de la Conakat. Il entraîna son frère dans son sillage. L'espace géo-politique yeke, joint à l'empire lunda et à l'instable groupement luba où dominait Kasongo Niembo, constitua « la troisième pierre pour soutenir la casserole katangaise ».

Les bouillonnements de celle-ci engendrèrent l'Etat indépendant du Katanga.

Après avoir été membre des conseils de gouvernement, de province et de territoire en 1957, 1958 et 1959, le Mwami yeke devint membre de la Chambre katangaise en 1960 et animateur des commissions de l'enseignement et de la justice.

Il était ministre d'Etat et avait activement contribué à doter cet état d'un corps administratif et d'une petite armée qui firent, un court moment, l'admiration des connaisseurs, lorsque les réactions internationales jetèrent bas la nouvelle construction étatique.

Le Mwami retourna à ses fonctions administratives et à ses goûts pour les investigations historiques et les travaux littéraires.

Il fut en outre, de 1965 à 1967, administrateur de l'Union Minière.

Toujours aussi aimable et courtois, en étroites relations avec ses amis anciens et nouveaux, fréquemment en voyage en Belgique et à l'étranger, le Mwami eut l'honneur d'être reçu par S.M. le Roi. Il sortit ébloui de l'entretien.

Mais sa santé s'altérait progressivement. En 1975, il était fréquemment hospitalisé et recevait l'extrême-onction. Il est mort le 8 août 1976.

Ses funérailles furent grandioses. Des milliers de notabilités et d'amis venus de près et de loin formèrent à Bunkeya une foule nombreuse et fervente qui se recueillit au bord d'une tombe. Elle allait se refermer sur les restes mortels de quelqu'un dont l'histoire centre-africaine conservera la trace et dont une belle famille de quatorze enfants assurera dignement la descendance. D'aucuns ont fait d'excellentes études universitaires et acquis divers diplômes, dont des doctorats en droit.

*Bibliographie*: Chants historiques des Bayeke — Musique annotée par Joseph Kiwele: — Chants 1, 26 et 36, dans *Jeune Afrique* (Lubumbashi), 1947 n° 1 et 1948, n° 2 et 4; — Chants 9 à 18, 31 à 34, 48 à 51, 54 à 63, 80 à 84 et 86, dans *Bulletin des Juridictions indigènes et du droit coutumier* (Lubumbashi), année 1948, n° 19, année 1952, nos 10 et 11. — Mon voyage dans l'Unyamwezi-Nyista, Lubumbashi, octobre 1952. — Pages d'histoire Yeke. Textes traduits et annotés par Mwenda Munongo Antoine — Vol. 25 de la collection des mémoires du Cepsi. Contient un court aperçu de l'histoire des Bayeke, la lettre du Mukanda Bantu au Prince Albert; des souvenirs historiques des Bayeke, la biographie de Mukanda Bantu et les Yeke de F. Grévisse, les chants historiques recueillis à Bunkeya et ailleurs.

1<sup>er</sup> mai 1981.

[M.L.]

F. Grévisse (†).